



Maître d'apprentissage

La fonction

Lieux de formation :

21: IRTESS de Dijon

25 : IRTS de Besançon

Sessions de formation :

DIJON:

04-05/10/2023 et 14/12/2023 31/01 et 01/02 2024 et 13/03/2024 06-07/03/2024 et 24/04/2024

BESANÇON:

16-17/10/2023 et 11/12/2023 27-28/11/2023 et 05/02/2024 11-12/03/2024 et 03/06/2024

Pour tout renseignement, contactez le CFA:

contact@cfasanitaireetsocial.fr 03.80.69.24.07

Description

Désigné par l'employeur, le maître d'apprentissage est la personne responsable de la formation de l'apprenti en entreprise. Il accompagne l'apprenti tout au long de son parcours et assure sa formation pratique.

Aptitudes et compétences

Le maître d'apprentissage transmet ses connaissances professionnelles à l'apprenti et l'accompagne dans l'acquisition et le développement des compétences en vue de l'obtention du diplôme visé.

Conditions d'accès à la formation

Être désigné maître d'apprentissage ou avoir le projet de le devenir. Aucun diplôme n'est exigé pour entrer en formation Maître d'apprentissage

Public concerné

Toute personne ayant à exercer un accompagnement pédagogique auprès d'un apprenti

Présentation

Cette formation est animée par une équipe pédagogique composée de :

- formateurs expérimentés issus du travail social et dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes inscrits au RNCP.
- d'intervenants experts en matière de règlementation de l'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Accessibilité

Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap



La formation

Objectifs de la formation

Action de formation relevant du développement de compétences professionnelles

- S'approprier le cadre légal de l'apprentissage
- Réussir l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Comprendre le rôle, la mission et la posture du maître d'apprentissage
- ◆ Développer des compétences pédagogiques en lien avec les rythmes d'apprentissage

Avant la formation

Questionnaire de recueil des besoins

Programme de la formation - 21h

Jour 1

- ♦ Les spécificités du contrat d'apprentissage, la règlementation,
- Rôle du maître d'apprentissage
- Développement des compétences pédagogiques et de la réflexivité en situation de travail

Jour 2

- ♦ Appréhender les rythmes d'apprentissage
- Posture du maître d'apprentissage
- Création et mise en place d'outils
- Évaluer les compétences

Jour 3

- Retour d'expériences : analyse des situations rencontrées, apports théoriques
- ♦ Etudes de cas
- Bilan collectif et individuel

Tarif

315 € les 3 jours de formation. Prise en charge possible par l'OPCO pour les entreprises du secteur privé. Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi la formation.

Modalités d'évaluation

- Bilan-synthèse chaque fin de journée
- Une évaluation à chaud en fin de formation
- Une évaluation à froid quelques semaines après la fin de formation

Compétences visées

- ♦ Connaitre le cadre légal de l'apprentissage
- Accueillir et intégrer un apprenti
- Savoir transmettre des compétences métier
- Mettre en place des situations apprenantes
- Suivre et évaluer les compétences acquises de l'apprenti

Délai d'accès à la formation

Plusieurs sessions de formation sont proposées sur Dijon et Besançon en 2022-2023 Inscription sur dossier, sous réserve de places disponibles (entre 8 et 15 personnes maximum).



Référents handicap

CFA -Emilie Bouglé

Tél: 07-87-18-36-44

IRTESS - Anne PONCHON

Tél: 03-80-72-64-39

IRTS - Isabelle HIYNAUX

Tél: 03-81-41-67-61

Témoignages :

« J'ai bénéficié d'une formation me permettant d'accompagner au mieux ces professionnels en devenir. Cette dernière m'a apportée des outils et m'a essentiellement l'assurée sur ma méthode d'accompagnement »

Cheffe de service éducatif